



## Saisie véhicule (pension alimentaire + chômage)

-----  
Par Amon

Bonjour à tous,

Je viens vous exposer ma situation et me renseigner sur les recours à ma disposition.

Depuis juin 2021, je me retrouve au chômage.  
Je perçois donc une ARE via pôle emploi de deux ans.

Lors de mon premier entretien avec le JAF en 2018, je me suis vu fixer une pension alimentaire + aide de secours à 500? / mois.

Ce montant n'a jamais été révisé par le JAF comme il était prévu tous les ans. J'ai pourtant demandé à le revoir et contacté mon avocate mais rien.

Depuis début 2022, je ne peux plus verser 500? / mois étant au chômage, 300+ de crédit auto ainsi qu'un loyer s'élevant à 570?.

Je pense que c'est assez compréhensible. De ce début 2022 à juin, j'ai vu ma voiture plusieurs fois avec des sabots pour non paiement de pension alimentaire. Que ma femme a fait passer par le juge exécutoire puis via huissiers.

Le dernier rendez-vous avec le JAF et donc la dernière conciliation rédigée. Indique que je travaille encore.. et que je dois verser 200? / mois. Alors que je notifie ma perte depuis plus d'un an.

Il y deux mois, j'ai reçu un courrier me stipulant que mon véhicule était : saisie tribunal.

Depuis plus de nouvelles jusqu'à dix jours où à 7h du matin, j'ai reçu un appel (n'étant pas à mon domicile), comme quoi ma voiture partait via transporteur pour revente afin de recouvrir les sommes dues.

Hors à ce jour, soit 10 jours après. Je n'ai :

- Ni, PV d'immobilisation.
- Ni, Titre exécutoire.
- Ni, Récapitulatif des sommes.

J'ai juste eu un avis de passage des huissiers même pas signé et illisible, avec une case de cochée : notifiant qu'à l'étude un document m'attends.

C'est bien beau mais je réside à 40 kms de l'étude et je n'ai plus de véhicule. Je ne peux m'y rendre. Je croyais que de :

- 1/ Le PV d'immob devait être remis le jour même ?
- 2/ Le lendemain les documents via courrier
- 3/ 8j au plus tard via LRAR la totalité de la procédure avec la condamnation de régler X sommes.

Je me rends compte que mon avocate n'a jamais tenu rigueur de mes emails et n'a pas fait le nécessaire.  
J'avais demandé une aide CAF qui est restée sans réponse.

Il y a t-il un recours ?

Je pense au Tribunal Judiciaire et Juge Exécutoire mais la voiture sera vendue avant, non ?

Pour ce qui est de la "situation bancaire", je fais un repas sur deux et encore.

Je suis à 8 plaintes pour non présentation d'enfant.

1x plainte au pénal pour maltraitante et mutilation.

J'avais mon fils jusqu'au 08/08 pour les vacances, elle a prétexté un anniversaire pour le récupérer une semaine avant et fuir dans le sud avec sans rien dire.

-----  
Par ESP

Bonsoir

Sur la révision de la pension par le JAF, c'est incompréhensible.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764>

-----  
Par Amon

Bonsoir,

Merci pour le retour rapide. En effet, je ne me l'explique pas également.

Je vais jeter un ?il sur le lien